

AVIS DE CONVOCATION

en Assemblée générale mixte le mardi 23 juin 2020

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société ORPEA, appelée à approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et à se prononcer sur diverses résolutions, se tiendra à huis clos le mardi 23 juin 2020 à 9h30, au siège social de la Société, 12 rue Jean Jaurès - 92813 Puteaux Cedex.

En conséquence, l'Assemblée se tiendra hors la présence physique de ses actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister. Aucune carte d'admission ne sera délivrée et les actionnaires doivent exprimer leur vote ou donner pouvoir en amont de l'Assemblée.

Des questions écrites peuvent être adressées à la Société préalablement à l'Assemblée. En revanche, il ne sera pas possible de poser des questions en séance.

L'Assemblée sera retransmise sur le site internet de la Société : <http://www.orpea-corp.com>.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les documents préparatoires à l'Assemblée sont disponibles sur simple demande des actionnaires auprès d'ORPEA - Direction juridique, 12 rue Jean Jaurès - CS 10032, 92813 Puteaux Cedex - ainsi que sur le site Internet de la Société : www.orpea-corp.com, rubrique Actionnaires / Assemblées Générales.

L'avis préalable a été publié au BALO du 6 mai 2020. L'avis de convocation a été publié au BALO et dans le journal d'annonces légales LES PETITES AFFICHES ce jour. Ils sont téléchargeables sur le site Internet d'ORPEA à l'adresse mentionnée au paragraphe précédent.

ORPEA

Steve Grobet
Relations investisseurs
s.grobet@orpea.net

NewCap

Communication financière
Tél. : 01 44 71 94 94
orpea@newcap.eu